

regard sur Nangis

la lettre du maire

janvier 2012

édition spéciale



Lors des élections municipales de mars 2008, nous vous avons présenté un programme concret et ambitieux pour les 6 années à venir. C'est sur la base de ce programme que vous avez été nom-

breux à nous témoigner votre confiance ; nous sommes à une période charnière de ce mandat, c'est pourquoi, avec l'équipe municipale, nous avons choisi de vous présenter un bilan des actions et des opérations qui ont été menées au cours de ces trois années et demie, ainsi qu'un aperçu du travail qui reste à réaliser.

Dans ce laps de temps, nous avons respecté la plus grande partie de nos engagements. Vos élus peuvent affirmer avec fierté qu'ils tiennent parole. La publication d'un bilan en cours de mandat n'est pas un exercice facile et ne relève d'aucune obligation. Nous avons décidé de le faire pour vous rendre compte, en toute transparence, de l'évolution de notre travail et non pour répondre à certaines personnes qui s'étaient offusquées de son absence, celles-là mêmes s'étant bien gardées d'en proposer un lors du précédent mandat.

Mais restons dans le présent ; dépassons les vaines polémiques totalement stériles. Vous pourrez constater que de nombreux dossiers ont été traités avec efficacité et rationalité. Vous trouverez aussi quelques réalisations qui n'étaient pas prévues à notre programme. Ce sont des « plus » qui témoignent de la capacité de notre équipe à s'adapter à la conjoncture et à faire face à des nécessités nouvelles.

En 2008, nous avons prévu de faire une analyse financière prospective très minutieuse de notre situation. Respectueux de l'argent public, de votre argent, nous voulions être assurés d'avoir les moyens de

réaliser notre programme. Ce n'est que par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, seul levier efficace, que nous pouvons réaliser des investissements. Ces mesures, accompagnées de hausses raisonnables, raisonnées, et limitées des impôts locaux, ont permis de financer un grand nombre d'actions prévues à notre programme.

Je souhaite mettre tout particulièrement l'accent sur le personnel de la collectivité sans lequel nous ne pourrions pas fonctionner. C'est avec toujours beaucoup de professionnalisme et de recul que les chefs de services ont travaillé dans un climat de confiance partagée, d'écoute, avec le souci constant de proposer des services de qualité aux Nangissiens malgré des contraintes budgétaires et des objectifs de rationalisation de leur service. Le dialogue et la transparence ont toujours été présents pour aboutir à des solutions qui ont permis de satisfaire l'ensemble des agents. Je pense qu'un bilan est un exercice utile. Pour l'équipe municipale, il permet de lever un peu la tête par rapport à l'action quotidienne et de prendre un peu de recul... Et je ne doute pas qu'il sera utile aux Nangissiens.

Ce bilan, je l'ai souhaité aussi lucide que possible et non comme un produit destiné à la gloire de la municipalité.

C'est dans ce même esprit, pour continuer à vous servir, que notre équipe poursuit son travail.

Comme vous nous aimons notre ville et son caractère de ville à la campagne, disposant de nombreux atouts, notamment de desserte mais aussi de services publics de qualité, et nous nous engageons à poursuivre notre action, tout en préservant notre cadre de vie.

Je vous laisse découvrir ce document qui, j'en suis certain, vous permettra d'apprécier toute l'étendue de la tâche que nous avons accomplie et l'ampleur de celle qui nous reste à réaliser.

Philippe Delannoy
Maire de Nangis

Bilan de mi-mandat

Politique de la ville et cohésion sociale

La dénomination générique de politique de la ville qualifie la politique d'actions mises en œuvre pour la ville.

En 2010, suite à une recrudescence de la délinquance, le Maire a créé une délégation afin que des actions, adaptées à Nangis, soient mises en place.

La direction de la politique de la ville et de la cohésion sociale assure le pilotage d'actions en milieu ouvert, coordonne les secteurs enfance, jeunesse et logement.

Elle remplit également un rôle de gestion et d'animation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui associe tous les partenaires concernés (le Procureur de la République, le Sous-Préfet, la Gendarmerie Nationale, les partenaires associatifs, les professionnels de la prévention, les bailleurs et les services municipaux...).

Le logement

- La prise de contact engagée avec l'ensemble des bailleurs sociaux, la Préfecture et le groupe PROCILIA (1% patronal) a permis de mettre en place un réel travail de partenariat. Nous avons pris l'engagement de répondre à leurs demandes, en leur faisant des propositions dès que nous serions sollicités (3 candidatures minimum obligatoires). Dans cet objectif, une commission logement a été mise en place et se réunit mensuellement.

- 40 logements dans le parc du Logement Francilien et d'autres dans celui de Trois Moulins Habitat étaient vacants alors que les demandes n'étaient pas satisfaites depuis 2005. Tout a été absorbé rapidement. Conséquence de cette sous-occupation :

.../...



un manque à gagner énorme qui ne permettait pas aux bailleurs d'effectuer des travaux de rénovation. Respectant nos engagements, Trois Moulins Habitat a effectué le ravalement des immeubles des résidences, rue Marcel Paul et Place Paul Langevin, pour un coût de 600 000 euros sur leurs fonds propres.

- Le Logement Francilien a déjà fait enlever plus de 300 m³ d'encombrants (caves, parkings...) en signant un contrat avec USINE DU CŒUR, une association de réinsertion. Deux chaudières ont été changées et d'énormes travaux de sécurisation des halls ont été accomplis. Coût de l'opération : 1 600 000 € toujours sur leurs fonds propres.

- L'office Public de l'Habitat a engagé une résidentialisation 42 rue des Fontaines. La fin des travaux est prévue en 2012.

- Mise en place de réunions rassemblant les bailleurs et leurs locataires, avec le service logement, la police municipale, la gendarmerie et les associations de locataires, afin d'évoquer leurs problèmes spécifiques et de chercher des solutions ensemble.

- Création, avec Trois Moulins Habitat, de logements réservés à des personnes à mobilité réduite ou à maladie évolutive. À ce jour, 8 sont occupés, dont le local de l'ancienne perception, fermé depuis 2003, et adapté pour une famille.

La prévention et la sécurité

La municipalité est extrêmement attentive à la question de la sécurité publique.

- Le C.L.S.P.D. (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) créé en 2010 selon les statuts de la loi du 5 mars 2007 réunit plus de 50 partenaires, répartis en cinq groupes de travail. La dernière assemblée plénière a eu lieu le 30 juin dernier en présence du nouveau Sous-Préfet et du Procureur de la République de Melun.

- Une grande réunion publique s'est tenue le 2 décembre 2010 en présence de Messieurs Christian Jacob, ancien Ministre et Député de la Circonscription, Thierry Baron, Sous-Préfet de Provins, Bruno Dalles, Procureur de la République et du Colonel Eric Le Callonnec, Commandant du Groupement de Gendarmerie départementale de Seine-et-Marne. Près de 300 personnes étaient présentes.

- La vidéo-protection sera mise en place au premier trimestre 2012. Ce projet fut le premier résultat du travail du C.L.S.P.D. Il a reçu l'aval de tous les partenaires et de la population. Pour l'aider dans sa réalisation, la commune a bénéficié de l'expertise de la Gendarmerie et il concrétise le travail transversal entre les différents partenaires concernés.

La gestion urbaine de proximité

- Un important travail a été engagé avec le Logement Francilien dans les quartiers où se trouve la plus importante concentration de la population. Le taux d'occupation des logements à la Mare aux Curées est aujourd'hui de 98 %.

- Les associations ANAP et TSM ont été relogées Cour Emile Zola avec les autres associations culturelles.

- Déménagement de la Croix-Rouge au 5 Place Saint-Martin.

- Transfert du Centre Social et de la ludothèque au 18 Promenade Ernest Chauvet.

- Mise à disposition d'un logement pour le Centre Social et d'un logement destiné à l'implantation d'une Maison des Services au 18, Promenade Ernest Chauvet.

- Mise à disposition d'un local destiné au Service Jeunesse au 8 Place Ernest Chauvet.

- Mise en place de réunions avec les éducateurs spécialisés et le collège pour apprendre à travailler ensemble.

- Mise en place de permanences de l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions



Pénales à la Gendarmerie de Nangis deux fois par mois. Ce sont les seules permanences sur l'arrondissement.

- Introduction d'une dynamique de gestion urbaine de proximité dans le cadre du C.L.S.P.D. et de la direction administrative de la Politique de la Ville.

- 154 épaves de voitures abandonnées sur le site de la Mare aux Curées ainsi qu'une centaine chez les autres bailleurs ont été enlevées. Cela a représenté un travail colossal qui s'est achevé en février 2009.

- Un gros travail a été engagé pour la mise en place de containers semi-enterrés destinés à recevoir les déchets ménagers. Dix-huit mois de négociations ont abouti à une livraison en septembre 2010. L'inauguration a eu lieu en novembre de la même année, avec la participation de l'école Les Rossignots.

- Participation à une réunion organisée au centre de tri, rassemblant le SMETOM-GEEODE, ECO EMBALLAGES, les gardiens d'immeubles, les ambassadeurs du tri du SMETOM-GEEODE. Au programme : visite du centre, informations sur le tri, échanges. La journée fut enrichissante.



La cohésion sociale

- Une grande fête de quartier a été organisée le 25 juin 2011 à la Mare aux Curées avec divers partenaires : la Municipalité, le Centre social Nangis Lude, l'association "Espoir" et l'association MAC sur la base d'un projet initié par deux jeunes Nangisiens. Une grande première très réussie.

- La Fête des Voisins a remporté un vif succès. Le 22 mai 2011, plus de 400 personnes ont participé, toutes ravies et prêtes à renouveler la manifestation en 2012.

- Une nouvelle organisation pour l'accueil des nouveaux arrivants a été mise en place avec la participation de certains chefs de service, du centre nautique, de la Médiathèque, et du restaurant municipal. Les

élus et certains partenaires ont organisé la visite de la ville ; le thème de cette année : l'environnement. L'Union des Commerçants a offert des bons de réductions.

- Installation de deux défibrillateurs : un premier à la Halle des Sports, et un deuxième salle Dulcie September. L'un des deux a été offert par le Lion's Club de Provens.



Service municipal de la jeunesse

Ce service a été complètement restructuré de façon, notamment, à être ouvert pendant les périodes périscolaires. Des recrutements ont été faits.

Ce service s'intègre maintenant dans une dynamique transversale, notamment au travers des groupes de travail du CLSPD.



Des animations en milieu ouvert sont proposées afin de développer une dynamique s'articulant autour de la notion de lien social, en partenariat avec différents intervenants du champ éducatif.



Les finances

Pour apprécier la situation financière de la ville à mi-mandat, un état des lieux à la date de notre prise de fonctions a été nécessaire.

État des lieux mars 2008

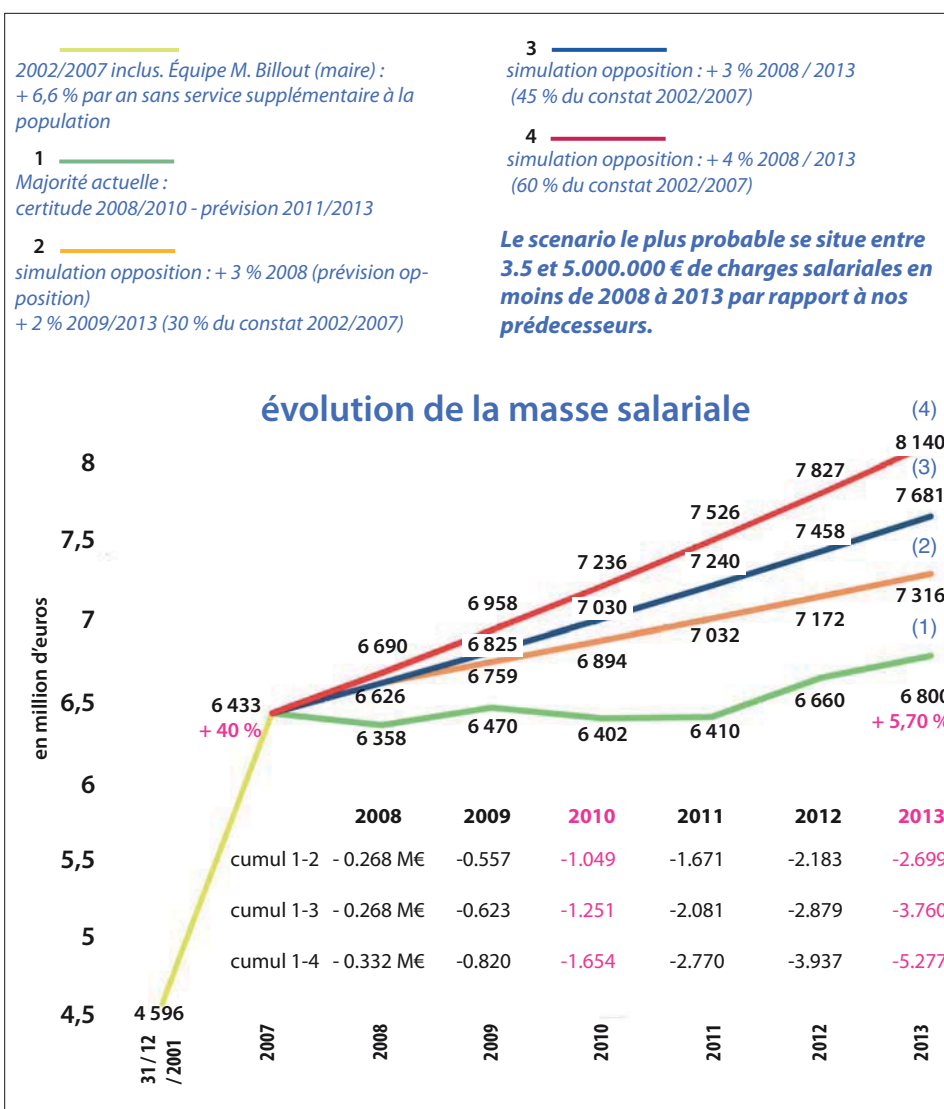
- de nombreuses factures n'étaient pas réglées dans les délais légaux et les entreprises nous menaçaient de contentieux (supérieur à 1 000 000 €)
- il était indispensable et urgent d'emprunter 3 millions d'euros
- la ligne de trésorerie était utilisée en quasi-permanence à son maximum de 1 500 000 euros
- la masse salariale avait augmenté de 40% entre 2002 et 2007 (6,66 % par an en moyenne - voir graphique)
- environ 70 % de notre dette présentait des risques jusqu'en 2027, 2028 et 2030 alors que la moyenne nationale est inférieure à 25 % et certainement sur des durées beaucoup plus courtes.

- l'école des Roches réalisée en 9 mois, au-delà du budget initialement prévu présentait 130 malfaçons. *Construite contre l'avis du Préfet* (signifié dès le début des travaux en janvier 2007), la ville s'est vue assignée au Tribunal et *a perdu*, avec des conséquences financières extrêmement pénalisantes, *sans que les élus et la population n'en soient informés entre janvier 2007 et mars 2008*.

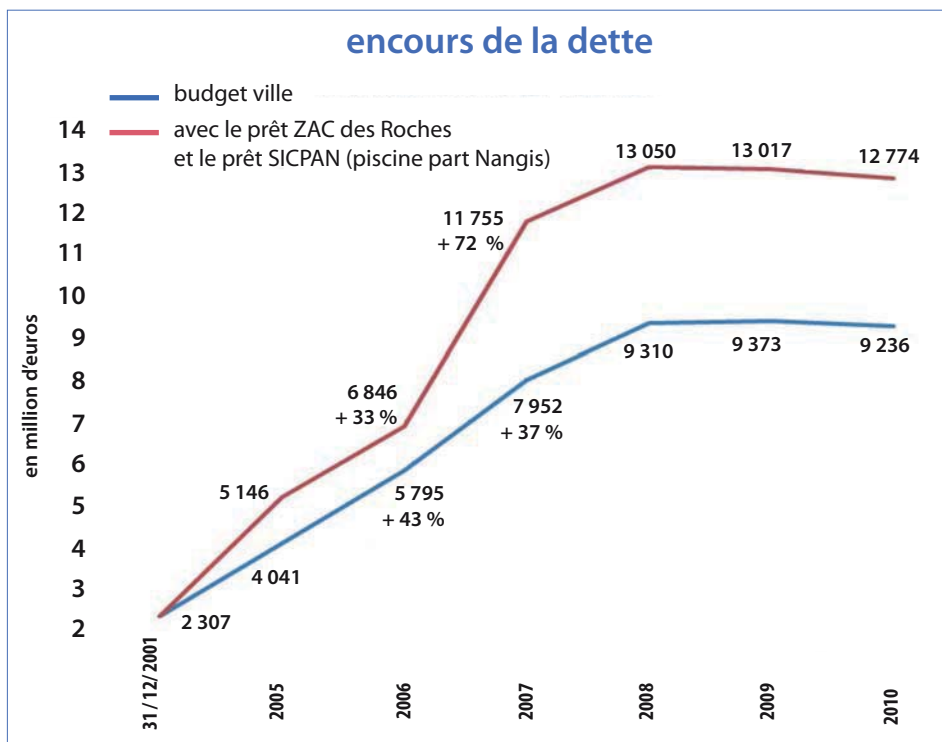
Globalement, nous constatons qu'avant notre arrivée, plus d'1 million d'euros ont été dépensés sans aucun investissement ou service en contrepartie.

Quel était notre objectif en 2008 ?

Face à cette situation, il était impératif de



encours de la dette



Ces courbes prouvent que les encours ont fortement progressé en 2006 et 2007. 70 % de ces encours présentent des risques jusqu'en 2027 - 2028 et 2030.

repartir sur des bases saines. Notre objectif était de consolider de façon pérenne une capacité d'autofinancement, c'est-à-dire de dégager un excédent minimum de 500 000 € par an sur notre fonctionnement pour entretenir correctement notre patrimoine et investir dans un projet d'envergure.

Les décisions prises pour atteindre cet objectif

- Une augmentation des impôts de 4% dès 2008 car 3 % n'aurait pas suffi pour boucler le budget. En ayant fait le strict minimum d'entretien du patrimoine, nous n'avons pu dégager, en 2008, qu'un excédent de 15 537 € sur un budget de

13 139 000 €, ne nous laissant aucune marge de manœuvre pour investir. Néanmoins, nous avons pu dégager plus de 400 000 € de recettes supplémentaires sur 3 ans.

- Nous avons réorganisé les effectifs des services, en mutualisant les postes, *sans aucun licenciement*. Ainsi, la masse salariale a pu être réduite, sans aucune exagération, de plus de 1 million d'euros sur 3 ans (voir graphique masse salariale).

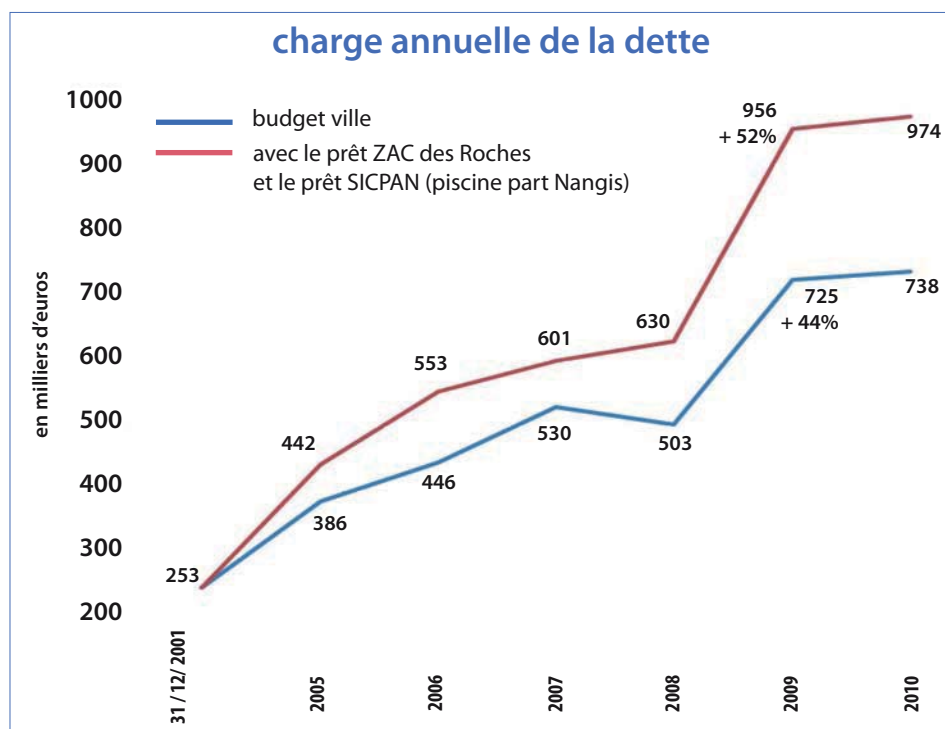
- Nous avons demandé des efforts importants à tous les services sur les budgets de fonctionnement ; réduction de 3 % en 2009, de 5 % en 2010 et de 3 % en 2011. Ces efforts participent largement à l'amélioration de notre situation financière et nous remercions tous les acteurs pour leur efficacité et leur professionnalisme.

- Soucieux de conserver des prestations de qualité, nous avons néanmoins économisé plus de 100 000 € en 3 ans sur les postes "réceptions fêtes et cérémonies", tout en privilégiant des prestataires locaux.

- Nous avons réussi à renégocier un prêt qui, dès la première échéance, en janvier 2008, avait subi une hausse de 80 000 € d'intérêts supplémentaires. Ce prêt a été négocié sans aucune pénalité pour la durée initialement prévue et nous fait économiser 17 000 € par an depuis 2009.

- Nous avons revu à la hausse les tarifs de certains services qui étaient en complet décalage avec ce qui se pratique dans l'ensemble des communes du département.

charge annuelle de la dette



Très forte augmentation en 2009 des remboursements annuels de la dette contractée en 2006 / 2007 et début 2008

Ce sont donc, à minima, 2 millions d'euros qui ont permis d'améliorer la situation financière de la ville sur 3 ans. Sachant que les chiffres officiels 2010 font ressortir un autofinancement de 481 000 €, nous serions en déficit de plus 1,5 million d'euros si nous n'avions pas pris toutes ces mesures indispensables et équitablement réparties. Ce constat est factuel et absolument incontestable.

Résultats

2008-2010 – À part l'entretien courant du patrimoine de la ville, rendu possible parce que nous avons contracté 2 prêts de 400 000 € et 250 000 €, sans augmenter notre encours de dettes, il était impossible d'envisager des investissements importants.

2011-2014 – Nous lançons le projet de la requalification du centre ville dans lequel nous mettons toute notre énergie. Enfin, nous vous informons que, sauf imprévu important, *nous n'envisageons pas d'augmenter les impôts d'ici la fin du mandat.*

Conclusion

Le contexte économique de 2008 se confirme actuellement et les subventions, qu'elles proviennent de l'État, de la Région ou du Département, seront réduites. Il est donc impératif qu'un euro dépensé soit un euro utile.

Malgré la situation financière extrêmement tendue de la commune lors de notre arrivée en 2008, nous devrions être en mesure de vous proposer un projet d'envergure particulièrement pertinent qui améliorera sensiblement la vie des Nangis-siens.

Urbanisme et développement économique

Finalisation de la ZAC Saint Antoine

La première mission que s'était fixée le service urbanisme était de finaliser la vente des terrains de la ZAC Saint-Antoine, in-vendus depuis 1996. Les parcelles disponibles ont été vendues dans l'année. Sur l'une d'elles le bâtiment est en cours de construction.



Requalification du centre ville

La seconde mission d'envergure vient d'être présentée à la population. Il s'agit de la requalification du centre-ville. Ce projet longuement mûri a pour ambition de proposer un environnement inédit dans

notre centre-ville, que ce soit en matière de circulation, d'espaces paysagers et piétons, le tout conçu dans l'esprit du développement durable, intégrant d'ores et déjà les réglementations prévues pour 2015 sur la circulation des personnes à mobilité réduite, l'enfouissement des réseaux et l'utilisation de matériaux à longue durée de vie.

À côté de l'urbanisme, l'animation économique a connu elle aussi des nouveautés significatives.



Un forum des métiers

Le forum des métiers, à destination des élèves du collège et du lycée, a été complètement repensé pour favoriser le lien avec les acteurs économiques du territoire. Ateliers et conférences sont venus dynamiser ce moment important dans les choix de carrières des étudiants.



Organisation du marché de Noël

Le service a aussi repris à sa charge l'organisation du marché de Noël après la dissolution du syndicat d'initiative. Une animation maintenue et renforcée pour dynamiser la vie de notre centre-ville.

Travailler au côté des commerçants et artisans

La plus grande avancée pour le maintien et le développement du commerce s'est concrétisée par la mise en place d'un Comité Local du Commerce (C.L.C.) qui re-



groupe la mairie, les partenaires institutionnels (chambre des métiers et chambre de commerce) et l'union des commerçants et des artisans de Nangis nouvellement créée. Cette structure nous permettra de nouer des liens et développer des actions concertées sur le long terme.

Travaux

Les orientations que nous nous sommes fixées dès notre arrivée concernaient des aspects quelque peu délaissés comme l'entretien du patrimoine et de la voirie. Par exemple, les toitures de nombreux bâtiments communaux nécessitaient une intervention rapide. Au niveau de la voirie, de nombreuses rues nangis-siennes ont fait l'objet de rénovation pour essayer de répondre au mieux à toutes les attentes. La route de Montereau a été traitée en urgence, les derniers hivers ayant précipité la dégradation de cette voie.

L'un des choix emblématiques de la municipalité porte sur l'entretien et la rénovation des écoles ; de nombreux travaux y ont été réalisés. Ces efforts se poursuivront de manière constante dans les années à venir.

Dans un avenir très proche, la piscine Tournesol s'effacera définitivement du paysage de notre ville. C'est un chantier coûteux ; des études préalables ont été nécessaires en amont du chantier même de démolition.



Travaux sur bâtiments

Travaux de peinture - Couloirs et Hall Ecole Primaire Rossignots (entreprise)

Réfection du sol du gymnase (entreprise)

Travaux de réfection de toitures et du préau - Ecole Primaire Noas (entreprise)

Création d'un WC fermé dans les toilettes garçons - Ecole Primaire Noas (régie)

Travaux d'installation du Centre de Loisirs Primaire à l' Ecole du Parc :

- travaux de toiture : tuiles + étanchéité - lessivage et peinture murs- cloisonnement et aménagement d'un bureau - mise aux normes électriques (régie)

Travaux d'installation du Guichet Unique au Service Education :

- création d'une ouverture sur le bâtiment annexe - mise en œuvre de cloisons avec isolation phonique - peinture, électricité, menuiserie (régie)

Aménagement d'un bureau à l'accueil au service culturel et mise en conformité électrique (régie)

Travaux d'installation de la station Passeport Biométrique au service des Affaires Générales :

- création d'un caniveau technique dans la dalle béton (régie)

Réaménagement d'un local de stockage au Service Municipal de la Jeunesse (régie)

Pose de WC supplémentaires et lavabos collectifs au Centre de Loisirs Maternelle (régie)

Fabrication et pose d'un portail roulant au Stade côté Halle des Sports (régie)

Travaux d'aménagement d'un WC adulte dans les toilettes de l'Ecole Maternelle Les Roches (régie)

Travaux de remplacement des portes et fenêtres - Ecoles maternelle et primaire Rossignots (entreprise)

Travaux de réfection de toitures - Service Education, Centre de Loisirs Maternelle (entreprise)

Travaux d'aménagement du bureau du contrôleur de travaux - Services Tech-



niques (régie)

Travaux d'aménagement de placards - Service des Ressources Humaines (régie)

Travaux d'installation de protections murales et peinture 1ère tranche du Gymnase (régie)

Travaux de rénovation des sanitaires de l'Ecole Maternelle Rossignots : urinoirs, cuvettes, ... (régie)

Travaux d'aménagement du bureau du service Informatique au Service Education (régie)

Travaux de réfection des sols et murs bureau de la Direction des Ressources Humaines (régie)

Travaux de réfection de toitures - Centre de Loisirs Maternelle 2ème tranche, église (entreprise)

Fabrication et pose d'un portail roulant sur l'aire de stockage de la Mare Blanche (entreprise)

Travaux préparatoires de terrain à la mise en place des WC à nettoyage automatique - Cour Zola (régie)

Réhabilitation des sanitaires publics Cour Emile Zola : mise en œuvre de WC publics à nettoyage automatique accessible aux personnes à mobilité réduite (entreprise)

Travaux de remplacement des portes et fenêtres - Ecoles maternelle et primaire Noas, Service Education (entreprise)

Marché pour l'entretien des toitures terrasses des bâtiments communaux (entreprise)

Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification du centre ville (bureau d'études)

Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de démolition de la piscine tournesol (bureau d'études)

Marché d'assistance technique pour la réalisation du diagnostic accessibilité des bâtiments, de la voirie et des espaces publics (bureau d'études)

Travaux d'aménagement d'un point d'eau au 2ème étage de l'Atelier Culturel (régie)

Fabrication et pose de la palissade du Tir à l'Arc derrière le Gymnase (régie)

Fabrication et pose de portail au Centre de Loisirs Primaire (régie)

Fabrication et pose d'un mur de clôture et grillage - Logement du gardien du stade (régie)

Travaux de réalisation de l'aire de lavage de la Halle des Sports :

- dalle de lavage - infiltration des eaux de lavage- appenti pour abri du matériel d'entretien (régie)

Réfection cloisons et rénovation toilettes filles - Ecole primaire Rossignots – Régie

Travaux de peinture 2ème tranche du Gymnase (régie)

Réfection peintures toilettes de l'Ecole Maternelle Rossignots (régie)

Réfection murs et sols locaux APS Contact (régie)

Travaux d'aménagement d'un point d'eau au 1er étage de la Médiathèque (régie)



Espaces verts plantations

- rue Barthélémy
- rue des Frères Lumière
- boulevard Jean Bouin

- avenue de Verdun
- gare routière (vandalisme)
- boulevard du Tivoli

- zac des Roches : création massif sur le parvis de l'école + plantations passage c.ical

- Mare aux Curées (création de massif avenue Louis Braille
- rue Robert Desnos
- centre de loisirs
- école Noas et école des Rossignots

Tempête juillet 2009

- Parc du Château : abattage et élagage stade : mise en sécurité des arbres cassés école des Rossignots
travaux d'abattage et d'élagage par la société TTET : 6 105 € TTC

élagage

- coulée verte (lycée) côté riverains
- Boulaingrain
- rue Gabriel Péri

- saules Mare aux Curées
- RD 619

- route de Montereau
- rue de la Bertauche
- rue du 8 mai 45
- rue Beaumarchais



- allée de Bir Hakeim
- rond-point et abords route de Rampillon
- boulevard du Tivoli

Réfection de gazon

- avenue de Verdun (réduction pour plus de visibilité)
- boulevard voltaire
- boulevard Jean Bouin (entre le gymnase et le boulodrome)
- parvis école des Roches
- coulée verte (abord du lycée)
- École des Rossignots
- Parc de la mairie (suite tempête de juillet 2009)



Mise en place de toiles de paillage

- avenue de Verdun
- gare routière
- parking gare
- allée Jeanne d'Arc



Valorisation des déchets verts (mise en paillage – copeaux)

- avenue de Verdun
- gare routière
- parking gare
- allée Jeanne d'Arc
- route de Montereau
- RD 12
- allée Paul Claudel



Voirie

- boulevard du Tivoli - réfection du trottoir après l'abattage d'arbres
- boulevard du Docteur Henri Rousselle suppression de trous d'arbres
- avenue de Verdun - suppression de 2 zones gravillonnées
- rue Noas Daumesnil - élargissement du trottoir
- voies Diverses - 11 abaissements de bordures au droit de passages piétons
- ancien cimetière - rue du Faubourg Notaire - réfection des caniveaux et murets de soutènement
- voies Diverses -réfection nids de poule sur 19 rues
- allée Frédéric Chopin - réfection et élargissement de la chaussée
- avenue Foch - Réfection de trottoir
- zac des Roches - remise à niveau de 2 bran-



chements de regard dans les espaces verts

- Parc de la mairie - allée école du Château - réfection de l'allée piétonne
- ancien cimetière / rue du Faubourg Notaire - création d'une place de stationnement devant l'entrée

- centre de loisirs maternel - réfection de la cour

- Zac des Roches - accès centre commercial - réfection de bordures

- place Denis de Chailly – accès Immeuble et aménagement d'un accès piétons à mobilité réduite

- boulevard Henri Rousselle – rond point de la gendarmerie - confection d'une dalle béton pour mise en place d'un abri bus

- avenue de la Libération - RD 408 - mise en place de coussins lyonnais

- promenade Jules Ferry - suppression d'un bac à sable

- réfection de trottoirs sur voies diverses (rue des Frères Lumières, rue Barthélémy, rue de la Bertauche, Place Paul Langevin angle Mail Britaud, Boulevard Jean Bouin, Mail Couperin)

- réfection de chaussées sur voies diverses (rue du 8 mai 1945, RD 619 sortie sucrière, réfection des boucles feux tricolores)

- réfection de 49 nids de poule sur 11 rues

- 7 Abaissements de bordures au droit de passages piétons sur 6 rues

- pontage de fissures sur chaussées rue des Écoles au droit de la gare routière, avenue Molière, ancien cimetière

- rue de la République - rescellement de tampons de regard



- école du Château – mail Britaud et place Paul Langevin - **changement de clôture**
- rue Aristide Briand - **élargissement du trottoir**
- avenue Louis Braille - **réfection de trottoirs**
- RD 408 - rue de la Libération - **déplacement de coussins lyonnais**
- RD 12 - La Psauve - **prolongement d'un trottoir**
- avenue Molière - **sécurisation des trottoirs**
- rue des Frères Lumière - **réfection de trottoirs**
- **réfection de chaussées sur 5 rues** (rue Jean Jaurès, Giratoire Coubertin / Pompidou, Jean Moulin, avenue Foch face Gare SNCF, Avenue Molière)
- **réfection de 85 nids de poule sur 11 rues**
- **3 Abaissements de bordures** au droit de passages piétons sur 3 points
- **cour Emile Zola - modernisation de l'éclairage public**
- **rue Noas Daumesnil - assainissement et eau potable**
- **route de Montereau - réfection voirie**

Acquisition de matériel

2009

- Taille haies
- Souffleur
- 2 débroussailleurs
- Barrières de police
- Poteaux
- Bornes avec fixations amovibles

2010

- Machine à traçage
- 2 tondeuses
- Cendriers
- Servante garage
- Compresseur atelier menuiserie
- Poteaux
- Echelles
- Tondeuse autoportée (tracteur) utilitaire

2011

- cendrier/corbeilles à papier
- barrières
- bornes + poteaux amovibles
- Tondeuse
- broyeur végétal
- 1 tronçonneuse
- 1 taille haies
- 1 débroussilleur

- 1 tondeuse
- 1 tronçonneuse
- 1 ensemble petit outillage (serrurier)
- 1 indicateur d'humidité (peintres)
- 1 aspirateur eau et poussières (peintres)
- 1 ensemble petit outillage (électricien)
- 1 meuleuse (maçon)
- 1 ensemble petit outillage menuisier
- 1 multimètre
- 1 pompe à détartrer
- 1 aspirateur (agent d'entretien)
- tracteur saleuse

Éducation et écoles

Dès son arrivée, la municipalité a travaillé à l'ouverture d'un guichet unique. Elle a été effective dès le 4 janvier 2010.

Dès 2008, la révision des statuts du Comité de la Caisse des Ecoles et le remplacement de "personnes désignées" pour la mandature par des parents d'élèves élus, à raison d'un par école, a rendu cette institution plus démocratique.

L'encadrement des enfants prenant leurs repas aux restaurants scolaires hors périodes de vacances est désormais effectué en majorité par des animateurs des centres de loisirs. Ceci permet d'assurer un encadrement de qualité, le temps du repas étant important pour des enfants qui ne rentrent pas chez eux. Des activités ponctuelles de détente sont prévues sur le temps méridien.

La mise en place du Service Minimum d'Accueil, qui ne remet aucunement en cause le droit de grève, permet de respecter aussi le droit au travail. Les enfants sont, ces jours-là, encadrés par des animateurs des accueils de loisirs titulaires du BAFEA.

L'effectif total à la rentrée de septembre 2011 était de 1 016 élèves répartis de façon équitable dans les différentes écoles



Les journées de la sécurité routière : tous les partenaires sont mobilisés dans un même souci d'éducation



de la ville (il était de 929 en 2008, 975 en 2009, 1006 en 2010) :

382 élèves sont scolarisés en maternelle (15 classes pour 4 écoles) et 634 élèves en élémentaire (26 classes pour 4 écoles).

2009 a vu l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire du Château et, en 2010, trois créations : l'une à l'école élémentaire des Rossignots, deux au groupe scolaire Les Roches (une en primaire et une en maternelle). Un demi-poste d'ATSEM a également été créé.

En 2011, la fermeture d'une classe à l'école maternelle Noas a entraîné la perte d'un demi-poste d'ATSEM.

8€ sont attribués par enfant pour les sorties scolaires. Cette somme s'ajoute aux 62€ alloués à chaque enfant pour l'achat de manuels et de petit matériel.

Les travaux

De nombreux travaux d'entretien ou de renouvellement ont été effectués dans les écoles pour sécuriser ou améliorer l'accueil des élèves et du personnel éducatif :

- peintures intérieures, halls d'entrées, couloirs, toilettes dans les deux écoles des Rossignots, salle des ATSEM à l'école maternelle Château
- rénovation des WC " fille " à l'école élémentaire Rossignots
- réfection du mur de la cour de l'école élémentaire Noas
- continuité ou changement des huisseries dans les deux écoles des Rossignots et les deux écoles Noas
- changement du grillage et réfection du trottoir à l'école maternelle Château
- changement ou réparation de jeux (écoles maternelles)
- travaux sur les canalisations du chauffage des écoles du Château et actuellement de l'école élémentaire Rossignots
- installation du RASED dans une pièce du logement qui jouxte l'école élémentaire Noas



- réfection du sol de la salle de motricité de l'école maternelle Rossignots
- remplacement de la porte d'entrée du côté cour de l'école élémentaire Château
- aménagement d'un WC fermé dans les toilettes "garçon" (toiture, réalisation d'un point d'eau, chasse d'eau, changement chasse d'eau, peinture...)
- réalisation d'un WC "adulte" à l'école maternelle des Roches
- travaux d'installation du Guichet unique au service éducation (création d'une ouverture sur le bâtiment annexe, mise en œuvre de cloisons avec isolation phonique, peinture, électricité, menuiserie).

Guichet unique

Le guichet unique a été ouvert à la population le 4 janvier 2010. Il est l'un des projets phare que la municipalité avait à cœur de mettre en place rapidement. Il simplifie les démarches des parents pour lesquels toutes les inscriptions relatives au domaine périscolaire (excepté la crèche et la halte garderie) se font, dorénavant, dans un même lieu. Sont concernés les inscriptions scolaires, la restauration scolaire, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs des mercredis et des vacances, les classes de découverte, les centres de vacances été et hiver.

Toujours dans le but de faciliter les démarches des parents, ce service est ouvert en période scolaire le jeudi jusqu'à 19 heures et le samedi matin.

Il permet également d'alléger le travail administratif des responsables (directrices des accueils de loisirs par exemple) de manière à ce qu'elles puissent consacrer plus de temps aux familles.

Basé sur un pré-paiement des prestations, nous notons beaucoup moins d'impayés (pour mémoire supérieur à 100 000 euros irrécouvrables pour certains impayés avant 2000 ; somme conséquente à la charge du contribuable nangissien). Lorsqu'une fa-

mille se trouve en difficulté, il est possible non seulement de l'alerter rapidement mais surtout de l'aider à trouver une solution. De même, le personnel du Guichet Unique se tient, en amont, à la disposition des familles pour tout renseignement concernant les aides financières pour le départ des enfants en classes de découverte ou en centres de vacances.

La restauration scolaire

Nous veillons à ce que le temps du repas et la nourriture proposés soient de qualité dans le strict respect des normes en vigueur. Ils sont indispensables au bon développement de l'enfant et à son éducation.



Au Restaurant municipal

La réorganisation du travail en cuisine comme en salle a permis un travail plus aisé, plus efficace, dans un bon climat empreint de beaucoup moins de stress au moment du repas.

Cette réorganisation consiste à faire "tourner" tout le personnel sur tous les postes dans un souci d'équité mais aussi de recherche d'un équilibre des équipes.

L'achat d'un chariot chauffant a permis un service plus rapide (non négligeable pour les écoles éloignées de la cuisine) ; pour le confort de tous et dans le but de toujours améliorer les conditions d'accueil, les salles ont été réaménagées (petits box séparés par des "claustras"). Des tables anti-bruit seront installées bientôt.

L'utilisation, le plus souvent possible, de légumes frais restera de mise au restaurant municipal.

Des travaux d'entretien ou d'amélioration (peinture, carrelage, menuiserie) ont lieu régulièrement.

Aux Roches

Deux services permettent aux enfants de prendre leur repas dans des conditions très

confortables (avec notamment moins de bruit) ; cet aménagement a nécessité l'embauche d'une personne 4 heures par jour et 4 jours par semaine.

Les effectifs étant en hausse, l'achat d'un 2e réfrigérateur s'est révélé nécessaire.

C'est un nouveau prestataire qui livre les repas en liaison froide ; ce prestataire donne entière satisfaction.

Des yaourts de Nangis sont servis dans les deux structures. L'achat de produits locaux ne demande qu'à être développé.

Quelques chiffres concernant le nombre de repas servis

restaurant municipal

2010 : 64 169 – 2011 : 64 500

Les Roches

2010 : 10 769 – 2011 : 12 000.

Accueils pré et post scolaires

Accueils de loisirs

Accueil Pré et Post-Scolaire (A.P.P.S.)

L'arrivée du Directeur de la Politique de la Ville a permis d'étudier de plus près les besoins de la population en matière d'accueil pré et post scolaire.

Compte tenu de l'évolution de la population et des besoins de celle-ci, les places nécessaires ont été ouvertes à l'école des Roches, la structure même de l'école le permettant.

Pour tenir compte de la réalité et des besoins des parents mais aussi dans un souci de respect du rythme de l'enfant et du temps familial, nous ouvrons cet accueil de 7 h 00 à 19 h 00.

La création de places, non seulement aux Roches mais aussi dans le centre ville, ainsi que la mise en place d'un service assuré par les animateurs pour aller chercher les enfants dans les différentes écoles après l'aide personnalisée ont nécessité un renfort d'animateurs (ils sont tous titulaires au moins du BAFA).



Les enfants de l'accueil de loisirs la Jouërie lors d'un atelier avec la compagnie KMK

Les accueils de loisirs

Une nouvelle politique de gestion des accueils de loisirs a été mise en place.

Elle a permis une amélioration de ce service tout en maintenant les acquis comme, par exemple, le nombre de sorties culturelles hors Nangis, les séances à la piscine et ce, tout au long de l'année et pendant les vacances.

Les centres sont, dorénavant, ouverts dès 7 heures jusqu'à 19 heures le mercredi et pendant les vacances

L'augmentation du nombre de places a été accompagnée d'une véritable politique de formation des animateurs (BAFA, BAFD, BPJEPS).

L'ouverture du guichet unique a permis une meilleure gestion des disponibilités en temps réel.

Équipes et budgets des deux centres sont maintenant mutualisés.

Les centres participent également à des animations culturelles (carnaval, la fête de la Mare aux Curées...).

La transversalité entre services permet ouverture et échange avec les structures extérieures, la résidence KMK, le Service Jeunesse...

Action sociale

Centre communal d'action sociale, résidence pour personnes âgées, animations seniors

L'arrivée d'un travailleur social pour renforcer l'équipe du CCAS a permis d'apporter aux usagers des réponses au plus près de leurs besoins.

L'accueil

L'accueil, qu'il soit téléphonique ou physique, est primordial. Le service social est avant tout un lieu d'écoute. Les familles sont reçues dans un climat de confiance et orientées vers les services correspondant aux besoins exprimés, que ces services soient internes ou externes au service social.

Domaines d'intervention et soutiens financiers

Le service social gère aussi : l'aide à domicile, les dossiers RMI-RSA-APA-Téléalarme-tickets loisirs et cultures-aides alimentaires, le secteur seniors et la RPA (Résidence pour Personnes Agées), les

dossiers des personnes en situation de handicap.

De nombreuses permanences sont proposées au sein du service : Sécurité Sociale, CIDFF, Pôle Emploi, Maison du Diabète, CRAMIF.

Afin de mener à bien toutes les actions entreprises au sein du service social (CCAS), celles-ci ont été réalisées en partenariat avec le Conseil Général, les caisses de retraite, CPAM et la CAF.

Au niveau du Conseil Général, des conventions ont été signées avec référent afin d'obtenir un soutien financier efficace de la Maison Départementale des Solidarités et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

En ce qui concerne l'aide à domicile, une tarification horaire permet une aide substantielle des bénéficiaires (les caisses de retraite se désengageant). Les aides à domicile assurent un service de qualité auprès de nombreuses familles.

Tous les dossiers RMI, RSA, APA, téléalarme, tickets loisirs et culturels sont mis en place et suivis au sein du service.

Des rencontres régulières avec le Sous-Préfet et les bailleurs ont lieu afin mettre en place des actions et un suivi de dossier dans l'optique d'éviter les expulsions.

Eau, gaz et électricité : démarches auprès des prestataires pour régler au mieux les dossiers litigieux.

Nous avons souhaité poursuivre la sortie annuelle pour les familles en situation précaire (chômage, RSA).

Des rencontres à venir sont prévues afin d'étudier, au plus près, les besoins émis par l'ensemble de la population.

Nous avons aussi comme projet la création d'une Epicerie Sociale.

La résidence pour personnes âgées

Cette structure abrite 33 logements. Elle accueille des personnes retraitées et qui jouissent de leur autonomie. Une réhabilitation de la structure est en cours. Le remplacement des portes et fenêtres a déjà été réalisé. La volonté de l'équipe municipale permettra de poursuivre cette réhabilitation.

Le conseil de la vie sociale, instance de participation des résidents et de leur famille au fonctionnement de la structure a été renouvelé.

Chaque semaine une animation d'ateliers



est proposée (couture, peinture, lecture, préparation des anniversaires).

L'occupation de cette résidence est maximum.



L'animation en direction des seniors

Un repas annuel, des voyages et sorties d'une journée, le goûter, le Noël avec remise du cadeau de fin d'année et des séances de cinéma sont organisés. Toutes ces occasions de rencontres permettent de diminuer l'isolement.

Toutes les tarifications et tous les barèmes ont été réétudiés afin de favoriser l'accès des plus démunis à toutes les actions menées au sein du service social.

Toutes nos actions seront maintenues dans le cadre du budget qui nous est alloué et qui doit être maîtrisé.





Les activités sportives

Le sport occupe une place importante à Nangis. Tout est fait pour que chacun puisse trouver la pratique sportive qui lui correspond. Sport de compétition, sport loisirs, sport santé ou pratiques libres, la Ville est mobilisée aux côtés des associations.

Dès 2008, les demandes liées à l'instauration de nouvelles pratiques sportives à Nangis ont été recensées. Une optimisation de nos équipements a permis de libérer de nouveaux créneaux et d'accueillir ainsi de nouvelles disciplines. Le montant des subventions aux associations sportives s'élève à 86 580 € et représente 34 % des subventions allouées aux associations. De 2008 à 2011, de nombreux investissements ont été réalisés sur les installations sportives.

École multisports

Un travail en partenariat service des sports, service municipal de la jeunesse et école multisports a été mis en place.

Aqualude

Le transfert des activités ludiques et sportives de l'ancienne piscine municipale vers la nouvelle piscine intercommunale Aqualude s'est effectué en 2009. Elle a favorisé la création d'activités nouvelles.



Toutes les dépenses de fonctionnement (eau, chauffage...) et personnel en fonction dans cet établissement sont assumés par la ville.

Un renforcement des équipes a été nécessaire. Deux agents polyvalents (caisse, surveillance bassin, ménage, technique) ont été recrutés.

Des investissements tels que : cartes magnétiques pour accès au centre nautique, tables et bancs pour le solarium, chaises longues, sèche-cheveux ont été nécessaires au fonctionnement de l'équipement.

Le chantier important de démolition de l'ancienne piscine est programmé au 1er trimestre 2012.



De nouvelles activités avec l'espace forme

La création d'un espace forme permet d'accueillir de nouvelles activités : baby-gym, fitness, taï chi chuan, modern jazz, salle cardio et musculation.

Associations

Les 4 associations utilisatrices de l'équipe-



ment aquatique représentent au total 943 adhérents : Nangis natation : 218 adhérents - Nangis Aqualoisirs : 500 adhérents - Sauvetage et secourisme 77 : 25 adhérents - Nangis sports santé loisirs : 200 adhérents

Travaux sur les installations

Rénovation du gymnase

Le sol du gymnase et celui de la salle de boxe entièrement rénovés en 2010.

Les peintures des façades intérieures et des tribunes.

La pose de panneaux de protection murale sur 2 façades intérieures.

Le nettoyage du dôme du gymnase.

La rénovation de la chaudière.

Terrains de foot

Travaux de rénovation des peintures des vestiaires.

Aménagement d'une aire de nettoyage polyvalente.

Rénovation du portail de l'entrée du stade côté halle des sports.

Aménagement de nouveaux bancs de touche.



bancs de touche

Halle des sports

Changement des buts de basket

Installation d'un portail roulant au stade (côté halle des sports).

Skatepark

Pose d'une clôture de protection.

Dojo

Changement des tatamis dans la salle des arts martiaux.



Culture et animations

Nangis accueille chaque année à la Bergerie des spectacles de qualité dans le cadre de la programmation culturelle. Le principe de choisir uniquement des compagnies professionnelles constitue la garantie d'une certaine qualité. Depuis 2008, des "concerts chorals" ont été programmés, ajoutant à la diversité proposée.



Jusqu'en 2008, la ville de Nangis accueillait 2 résidences artistiques, l'une théâtrale, l'autre musicale. **Nous avons reconduit le principe de la résidence et porté notre choix sur un autre domaine : les arts de la rue.** La compagnie KMK a déjà initié de nombreux projets ou participé à des événements locaux (points de fuites, ateliers d'écriture, hommage à la piscine Tourne-sol...). Son souci de travailler avec la population de Nangis est remarquable.

En 2009, et malgré une révision à la baisse du budget alloué aux spectacles, **les représentations pour les enfants des classes de maternelle ont été remises au programme** (elles avaient été supprimées lors de la précédente programmation).

De nombreuses expositions d'arts plastiques sont proposées tout au long de l'année. Elles profitent également aux enfants des écoles de Nangis qui s'ouvrent ainsi, et dès le plus jeune âge, à l'art plastique. 2010 a été marqué par l'organisation



du 1er salon artistique lors des journées du patrimoine. En 2011, la durée de ce salon a été portée à 4 jours afin de permettre aux écoles de venir visiter les expositions de grande qualité.

La programmation cinématographique est effectuée par le service avec les difficultés connues dues aux délais imposés par les distributeurs et la présence dans des villes relativement proches de complexes multi-salles. Le cinéma tout public reste, toutefois, le seul attrait indispensable pour toutes les communes de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne et d'autres communes des environs. La programmation "jeune public" et scolaire est très importante et sera poursuivie. Un programme seniors est aussi présenté et attire de nombreux publics nangissiens.

La numérisation du cinéma devient indispensable et urgente. Dès 2012, la totalité des films proposés par "Ecole, collège et lycée au cinéma" sera numérisée et nous serions donc exclus de ce système si nous ne



faisons pas le nécessaire. À court terme, de plus en plus de films sont ou seront proposés en version numérique. Il est donc nécessaire de s'équiper rapidement pour s'adapter à cette nouvelle technologie. La 3D n'est pas indispensable, dans un premier temps. La location du matériel nécessaire peut être envisagée ponctuellement pour des séances spécifiques (à thème, par exemple).



Le service culturel a également en charge la gestion et la coordination d'évènements qui implique un travail transversal avec les autres services municipaux pour l'organisation des commémorations, du carnaval, de la brocante, de la fête de la musique, des festivités du 13 juillet et de la Fête de Nangis, des festivités de Noël, de la co-organisation des Théâtrales de la Brie Nangissienne et du festival des Musiques.

La médiathèque

Elle met à la disposition du public 45 000 documents auxquels il faut ajouter la presse journalière, hebdomadaire, mensuelle et les magazines. Ce sont 1 700 usagers chaque année qui empruntent 86 500 documents (livres, CD, DVD, cédéroms...).

Elle accueille les classes primaires de Nangis et les tout-petits, elle se déplace dans différents services de la Petite Enfance ainsi qu'à l'accueil parents/enfants du centre social et de Nangis Lude. Elle organise une heure du conte un mercredi par quinzaine et un troc-livres tous les trimestres pour des échanges de livres entre lecteurs. Elle propose également d'autres activités culturelles telles que des expositions, la venue d'un conteur, des ateliers de dessins et de calligraphie...

Elle est à l'origine du salon du livre "Page à Page" dont la première édition a eu lieu au mois de mars 2010. Cette manifestation, destinée aux tout-petits jusqu'à 6 ans et aux jeunes mamans et ouvert à tous.

Elle est le résultat d'un partenariat entre la Maison de la petite enfance, le centre de loisirs "les Pitchounes", le service culturel, la compagnie KMK, la communauté de commune la Brie nangissienne / relais assistants maternels, le Centre social Nangis Lude (Ludibulle), la bibliothèque de Vieux-Champagne. Elle bénéficie du soutien de la ville de Nangis, de la commu-



nauté de communes la Brie nangissienne, du Conseil Général de Seine-et-Marne et de la CAF pour l'opération "Premières pages".

Depuis 2010, la médiathèque participe à la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins en juin, aux Journées Européenne du Patrimoine de septembre avec des visites et balades commentées.

Un parcours du patrimoine avec des cartels relatant la vie de Nangis à partir du XII^e siècle a été créé en 2011.

En constante évolution, la Médiathèque propose aux usagers un portail internet et la consultation de CD-Rom.

hommage à la piscine Tournesol par KMK avec la complicité des Nangissiens (ouverture en musique par l'Harmonie de Nangis)



Relations avec les associations



En 2011, une cinquantaine d'associations ont été subventionnées, soit la moitié des associations présentes sur le territoire de Nangis. Le public qui fréquente les associations est globalement composé de 50 % de Nangissiens et 50 % de personnes des communes environnantes.

Le choix de la municipalité, malgré des difficultés budgétaires conséquentes, a été de maintenir les subventions aux associations et de financer certains projets pertinents proposés par les associations.



Années	subventions ordinaires	subventions exceptionnelles	total
<i>Pour mémoire</i> 2007	202 616	4 200	206 816
2008	199 551	16 660	216 211
2009	199 707	16 400	216 107
2010	200 807	12 300	213 107
2011	196 527	16 000	212 527



L'environnement

Optimiser l'utilisation de ressources renouvelables et inciter à la progression de la responsabilité individuelle et collective en matière de développement durable constituent les deux aspects de la démarche engagée par la municipalité. Cette démarche s'inscrit dans le programme "0 pesticide" avec la mise en place, pour l'entretien de la ville, de la sectorisation.

Objectif « 0 » pesticide, une action emblématique

La commune de Nangis est engagée depuis 2009 dans une démarche environnementale qui vise à atteindre l'objectif de "0 pesticide" sur l'ensemble du territoire de la ville.

La réalisation de l'objectif "0 pesticide" est en bonne voie grâce au partenariat engagé avec l'association AQUI Brie en 2008.

Aujourd'hui, on enregistre une baisse de 79 % de ces traitements nocifs par rapport à 2006, notamment par la technique du désherbage thermique ou l'utilisation de la binette sur la voirie qui ont permis d'aboutir au "0 pesticide" sur voirie. La balayeuse aspiratrice, qui a comme principale vocation l'entretien des voiries, remplit également une fonction de désherbage.

Le paillage aux pieds des arbres et le choix des plantations interviennent pour limiter le désherbage.

Ce protocole est valable sur la presque totalité du territoire de la ville.

Sectorisation et propreté de la ville

La sectorisation (envoi d'une même équipe régulièrement sur le même secteur) a été mise en place en 2009. Les agents procèdent au nettoyage au moyen de matériels appropriés. S'ils interviennent sur l'aspect propreté, ce sont eux aussi qui procèdent au désherbage manuel.

De nouveaux outils ont été achetés pour permettre au personnel de procéder à l'entretien manuel (binette, "désherbeur" thermique, rotofil...).

Cette démarche qui vise à améliorer le service rendu aux Nangissiens procède également de la volonté de valoriser le travail des agents de l'environnement dont la tâche est ingrate.



Une première fleur pour la ville

La première fleur a été décernée à la ville au concours régional 2010. Outre l'embellissement de la commune, cela démontre que Nangis intègre dans sa démarche des principes de développement durable, ces critères entrant en ligne de compte pour l'obtention de cette distinction.

Concernant le fleurissement, la municipalité prend en compte les effets de ses projets et de ses activités pour qu'ils soient positifs sur les plans environnemental, économique et éthique.



L'information et la communication

Il nous a paru nécessaire d'être pragmatique dans une époque où la profusion de produits de communication rend difficile l'accès aux informations essentielles et de poursuivre dans la diversification et la complémentarité des supports de communications.

Évolution du bulletin

L'opportunité de mettre en place un nouveau bulletin, bimestriel mais associé à la parution d'une lettre du maire lorsqu'un projet mérite une attention particulière, a été étudié au cours de l'année 2009 et c'est au dernier trimestre 2010 que vous avez pu découvrir la nouvelle mouture du *Reflet de Nangis* et son complément (ponctuel) le *Regard sur Nangis*. La forme et le fond étant indissociables, il nous a paru intéressant de recourir aux services d'un graphiste professionnel pour la création d'une nouvelle maquette.

Diversifier

L'information se poursuit également à travers différents supports spécifiques comme le programme de la saison culturelle, la plaquette des centres de vacances, le programme d'activités du SMJ... et tous les services sont accompagnés dans leur communication.

C'est avec une attention particulière que la mise à jour du site internet est effectuée afin que cet outil puisse être efficace et compléter les autres dispositifs d'information, avec l'atout de la rapidité de mise en ligne d'une information qui lui est propre.

Communication interne

Une nouvelle publication à destination du personnel communal a vu le jour au mois de décembre. Il constitue un lien précieux entre les agents de la collectivité et l'outil indispensable pour communiquer sur les questions de ressources humaines.

Le logo

Une nouvelle "identité" est née de la création du Reflet de Nangis et du Regard sur Nangis. Il semblait bienvenu d'harmoniser le logo et les deux nouvelles publications. L'héraldique de Nangis, son histoire et sa géographie imprègnent cette nouvelle "représentation" de la ville, sans rupture définitive avec le précédent logo.



Refonte du site internet

Il nous semble indispensable de moderniser le site de la ville, de rendre plus simple l'accès à toutes les données qu'il comporte et d'offrir une meilleure lisibilité des in-

formations, selon leur importance du point de vue du contenu ou de l'échéance. Ce projet doit se finaliser d'ici la fin de l'année 2012.

**Philippe Delannoy,
Maire de Nangis
et son équipe sont
à votre écoute.**



Agenda

janvier

complet

“Chose promise” Arnaud Tsamère - humour
samedi 21 janvier à 20 h 30 | espace culturel 13 € / 8 € 30

Ailleurs à... Nangis - Cie KMK
Mercredi 25 janvier de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 - accueil personnalisé pour choix de parcours et remise des cartes | QG de la compagnie, “Bienvenue chez nous”, 5 rue Aristide Briand

Nangis vu par... Hervé Gass
vernissage vendredi 27 janvier à partir de 18 h 00 - à voir depuis la rue du 27 janvier au 23 mars | QG de la compagnie, “Bienvenue chez nous”, 5 rue Aristide Briand

9e cyclo cross de Nangis
Samedi 28 janvier à partir de 14 h 30 | Parc du château et stade

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire
samedi 28 janvier de 9 h 00 à 12 h 00 | mairie

fevrier

Heure du conte
| mercredi 1er février à 10 h 30 | Médiathèque

Conseil municipal
| mercredi 1er février à 20 h 30 | salle Dulcie September

Accueil des tout-petits
| Jeudi 2 février de 10 h 00 à 11 h 30 | Médiathèque

Permanence de Michel Billout, sénateur
| Samedi 4 février de 10 h 00 à 12 h 00 | Maison des citoyens, centre commercial de la Mare-aux-Curées

AfterBeat “A Beatles Tribute Band” pop/rock
| Samedi 4 février à 20 h 30 | Espace culturel 13 € / 8 € 30

Présentation du séjour senior à Majorque
| Mardi 7 février à 14 h 30 | Espace culturel
par Carmen Nuez de Touristra

Don du sang
| Vendredi 10 février de 8 h 30 à 13 h 00 | CMA Louis Aragon

Permanence de Philippe Delannoy, maire
| Samedi 11 février de 9 h 00 à 12 h 00 | Mairie

Loto de la FNACA
| Dimanche 12 février à partir de 14 h 00 | salle Dulcie September

Heure du conte
| Mercredi 15 février à 10 h 30 | Médiathèque

Permanence de Mme Paule Noury, conseiller général
| Samedi 18 février de 9 h 30 à 11 h 30 | Foyer des anciens

Permanence de Michel Billout, sénateur
| Samedi 18 février de 10 h 00 à 12 h 00 | Maison des citoyens, centre commercial de la Mare-aux-Curées

Permanences de la Maison du Diabète
changement de lieu d'accueil
Elles ont lieu désormais au SMJ, 2 rue Marcel Paul

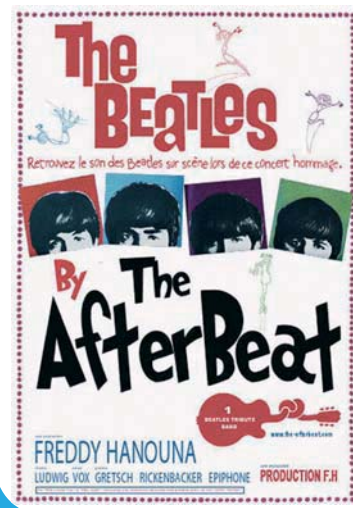
Inscriptions animations seniors Rappel
pour figurer sur la liste “seniors” (69 ans et plus) et pouvoir participer aux animations proposées, vous devez vous inscrire au CCAS, 9 rue des Écoles. Vous munir de votre Carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.



AfterBeat “A Beatles Tribute Band”

Vincent Harman (John), Vincent Sala (Paul), Hubert De Candolle (George) et Alain Bidot-Nauze (Ringo)

En 2003, l'histoire d'AfterBeat débute à Liverpool lors de la Beatles Week. Freddy Hanouna, producteur, rencontre 4 musiciens, fans, comme lui, du célèbre groupe des Beatles. Après des heures de discussions, d'exaltation et de passion commune et à force de travail et de persévérance, le groupe, baptisé AfterBeat, participera à la Beatles Week en 2006. AfterBeat possède un matériel identique à celui qu'utilisait The Beatles lors de leurs concerts et des sessions en studio. (...) Rien n'a été laissé au hasard afin de restituer les sonorités si particulières (...)



| Samedi 4 février à 20 h 30 |
Espace culturel - 13 € / 8 € 30